

# CONDITIONS GÉNÉRALES D'INSCRIPTION

## Challenge Inter-Entreprises

Organisé par le **Comité Départemental Olympique et Sportif de Charente-Maritime (CDOS 17)**

### **1. Objet**

Le **Challenge Inter-Entreprises** est un événement sportif visant à favoriser la cohésion d'équipe et l'esprit sportif au sein des entreprises et collectivités. Il se compose de plusieurs épreuves sportives en binômes et en équipe.

### **2. Conditions de participation**

- L'événement est ouvert aux entreprises, associations (sportives ou non sportives) et collectivités, ainsi qu'à toute entité regroupant des salariés, sous réserve d'acceptation des organisateurs.
- Chaque équipe doit être composée de **4 participants** (mixte ou non).
- Les participants doivent être âgés de **18 ans minimum** au jour de l'événement.
- **Un justificatif d'aptitude physique**, sous l'une des trois formes suivantes :
  - **Option 1 :** Un **certificat médical de non-contre-indication à la pratique d'une activité sportive multisport ou multi-activités**, datant de moins de 2 ans à la date de l'épreuve ou une **licence sportive en cours de validité** accompagnée d'une **attestation d'aptitude à l'activité sportive** signée par le participant.
  - **Option 2 :** Un modèle de certificat est disponible en téléchargement sur le site du **CDOS 17** et doit être complété par un médecin.
  - **Option 3 :** Une **attestation PPS (Pass Prévention Santé)** conforme à la loi du 2 mars 2022 téléchargeable sur le site de la Fédération Française d'Athlétisme datant de moins de 1 an ([pps.athle.fr](http://pps.athle.fr))
- Pour l'épreuve nautique chaque participant devra fournir une **attestation d'aisance aquatique** ou, à défaut, signer une **décharge de responsabilité** confirmant sa capacité à évoluer en milieu aquatique.

### **3. Modalités d'inscription**

- L'inscription se fait exclusivement via la plateforme en ligne, accessible à partir de la rubrique [Inscription](#).
- **L'inscription est validée uniquement après réception du paiement et des pièces complémentaires. Une confirmation écrite de l'organisateur est automatiquement envoyée.** Pour les collectivités territoriales, une dérogation pourra être accordée en retournant la facture accompagnée d'un engagement en comptabilité.
- Toute annulation est définitive. En cas d'annulation par le participant sur **présentation d'un justificatif**, un remboursement sera effectué, déduction faite de **10,00 € par participant** correspondant aux **frais de dossier** soit **40€ par équipe**.
- En cas d'annulation de l'événement **par l'organisateur**, l'intégralité des sommes versées sera remboursée.

#### **4. Tarifs et paiement**

- Le tarif d'inscription est de **156,00 € par équipe** correspondant à 39€ par participant. Le montant est à régler par participant au moment de l'inscription.
- Un acompte d'un montant de **10€ par participant** sera demandé à l'inscription soit un total de 40€ par équipe.
- Le paiement peut être effectué par **virement bancaire, chèque** à l'ordre du CDOS 17, ou via la **plateforme HelloAsso**.
- Une facture pourra être délivrée sur demande.

#### **5. Engagement des participants**

- Chaque participant s'engage à respecter **les règles de sécurité et le règlement de l'épreuve**.
- Le port d'un équipement adapté (chaussures de sport, tenue adéquate) est obligatoire.
- Tout abandon ou incident doit être signalé immédiatement aux organisateurs.
- Les participants autorisent l'organisateur à utiliser leur image (photos, vidéos) à des fins de communication et de promotion de l'événement.

#### **6. Sécurité et responsabilité**

- L'organisation met en place un dispositif de **premiers secours**.
- Chaque participant prend part à l'événement sous sa **propre responsabilité** et déclare être apte à la pratique des disciplines proposées.
- L'organisateur ne pourra être tenu responsable des blessures, pertes ou vols d'effets personnels survenus durant la manifestation.

#### **7. Annulation et modification**

- L'organisateur se réserve le droit d'annuler ou de reporter l'événement en cas de force majeure ou de conditions météorologiques rendant la tenue de l'épreuve dangereuse.
- En cas d'annulation, les frais d'inscription pourront être remboursés ou reportés sur une autre édition.

#### **8. Acceptation des conditions**

En validant son inscription, chaque participant reconnaît avoir pris connaissance des présentes **Conditions Générales d'Inscription** et en accepter l'intégralité.

 **Contact :** Pour toute question, vous pouvez nous écrire à [sportsentreprises@cdos17.fr](mailto:sportsentreprises@cdos17.fr) ou nous contacter au **05 46 97 26 93**